



## Le mot de la Syndique

Bientôt une année que votre exécutif a mis activement le pied à l'étrier, les semaines et mois passent si vite...

Les tâches n'ont pas manqué en 2016, et le temps est venu de faire les comptes. Ceux-ci ont pour la majorité des thèmes, respecté le budget prévu. Vous recevrez plus de détails lors de l'Assemblée du 2 mai prochain.

L'intégration des nouveaux conseillers étant désormais acquise, le départ de Daniel Diethelm, que nous remercions pour le travail effectué, a pu finalement être facilement compensé. Ouf ! L'arrivée d'Olivier Marchon au sein du Conseil communal s'est très bien passée dans une suite logique... Avec la reprise des Bâtiments, il a pu retrouver certains dossiers bien connus, et ainsi se consacrer plus précisément à ceux tout nouveaux pour lui, que sont les dicastères de l'Enseignement, Déchetterie et Voirie. Son départ de la Commission d'aménagement et des constructions donne l'opportunité pour d'autres citoyens de s'intégrer dans la vie villageoise, en se présentant peut-être à la future élection comme membre de la Commission d'aménagement et des constructions.

Les fêtes traditionnelles de printemps, avec ses parterres de jonquilles, tulipes et autres aux couleurs gaies, jaillissent à nouveau des sols tout verdoyants, et nous permettent d'accueillir avec plaisir ces jours de congés festifs à venir. Concert de Pâques, communions et confirmations, giron divers, et fêtes familiales estivales se préparent et affinent leurs organisations.

Avec les fleurs fleurissent également de nombreuses demandes dans le domaine des Constructions, que ce soit pour en créer de nouvelles, ou rénover, améliorer ou modifier les anciennes. Les assemblées d'ententes ou d'associations intercommunales occupent chacun d'entre nous pour de multiples séances, permettant ainsi les échanges, ainsi que de nouvelles sources de synergies éventuelles entre communes.

Les idées peuvent aussi émerger pour divers projets... et la réflexion des priorités commencer, comme une nouvelle présentation du bulletin communal. Parfois, point n'est besoin de chercher des idées de réflexion ou de dossiers à régler... ils viennent tout seuls, un peu par obligation, souvent par souci d'appliquer les principes de démocratie : des oppositions au prochain PAL à traiter, un stand de tir complètement détruit par le feu, des conduites à remplacer, mais aussi de nombreux anciens dossiers, qui malgré toute la bonne volonté de nos prédécesseurs n'ont pu trouver d'issue faute de temps, d'argent, ou de bonne collaboration avec les intervenants extérieurs.

Cette année, nous fêterons le 1er août à Chénens ! pas d'anniversaire à fêter... la Jeunesse d'Autigny a alors décidé de d'entreprendre d'autres activités pour régaler ses concitoyens : la création de représentations théâtrales. Réservez déjà les dates dans votre agenda.

A vous tous qui appréciez aussi ce doux soleil et ces couleurs vives, je vous adresse mes sincères salutations printanières, tout en vous laissant méditer cette phrase de Coline Serreau :

*"Le chaos est rempli d'espoir parce qu'il annonce une renaissance."*

## Editorial

L'ASSEMBLÉE COMMUNALE  
DU 2 MAI 2017 2

COMMENTAIRES SUR  
L'ORDRE DU JOUR 3

LE CONSEIL COMMUNAL  
VOUS INFORME 4

LES COMPTES 2106 5

LES ACTUALITÉS DE LA  
COMMUNE 6

JEUNES@WORK 8

LES LIGUES DE SANTÉ DU  
CANTON DE FRIBOURG 9

PETITES ANNONCES 10

INFORMATIONS PRATIQUES  
16



Assemblée communale ordinaire  
le mardi 2 mai 2017 à 20h00  
à la halle polyvalente d'Autigny

# L'assemblée communale du 2 mai 2017

L'assemblée communale a été convoquée en date du 21 avril 2017, soit dans le délai légal de 10 jours, selon la loi sur les communes

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 décembre 2016
2. Comptes 2016
3. Approbation du nouveau Règlement scolaire
4. Election d'un membre de la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions
5. Divers

### 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 décembre 2016

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 décembre 2016 (il ne sera pas lu, mais peut être consulté durant les heures d'ouverture de l'administration communale ou sur notre site internet, [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch))

### 2. Comptes 2016

- 2.1 Présentation générale des comptes de fonctionnement et des investissements
- 2.2 Rapport de l'Organe de révision
- 2.3 Préavis de la Commission financière
- 2.4 Approbation des comptes de fonctionnement et des investissements

### 3. Approbation du nouveau Règlement scolaire

Le nouveau Règlement est à disposition à l'administration communale durant les heures d'ouverture ou sur notre site internet, [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch)

### 4. Election d'un membre de la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions

(art. 36 al. 2 LATeC et art. 27 Loi sur l'énergie)

### 5. Divers

# Commentaires sur l'ordre du jour

## Point 2 - Comptes 2016

Les comptes 2016 clôturent avec un bénéfice. Celui-ci s'élève à Fr. **1'269.39**.

La raison de ce résultat positif s'explique principalement par des impôts sur le revenu des personnes physiques qui sont supérieurs aux montants estimés lors de l'établissement du budget. Toutes les informations en rapport avec les comptes seront communiquées lors de l'assemblée communale.

Les comptes 2016 peuvent être consultés sur le site internet de la commune. Ils peuvent également être mis à disposition sur papier après demande préalable à l'administration communale. Un extrait figure dans le présent bulletin.

## Point 3 - Approbation du nouveau Règlement scolaire

La loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire est entrée en vigueur le 1er août 2015; son règlement d'application le 1er août 2016.

Les communes sont concernées par ce changement car il implique l'adaptation de leurs règlements scolaires communaux. Notre règlement scolaire a été établi en collaboration avec la Commune de Chénens avec laquelle nous formons notre Cercle scolaire.

Ci-dessous sont présentés les changements les plus importants par rapport au règlement actuel :

### Art. 2 Transports scolaires

Le droit des élèves à des transports gratuits, à certaines conditions est appliqué. L'organisation et le financement des transports scolaires sont dans leur totalité à charge des communes à partir du 1er août 2018.

### Art. 5 Contribution pour les fournitures scolaires et pour certaines activités scolaires

Une facture annuelle est adressée aux parents, selon les frais publiés dans le bulletin scolaire.

### Art. 7 Demi-jours de congé hebdomadaire et horaire des classes

Le demi-jour de congé hebdomadaire, ainsi que les horaires des classes sont adaptés à **HARMOS**.

### Art. 9 Conseil des parents

La commission scolaire n'est plus l'autorité scolaire : elle est remplacée par le **Conseil des parents**, qui sert à l'échange d'informations et contribue activement à la vie scolaire.

### Art. 12 Accompagnement des devoirs

La Commune mettra en place une aide aux devoirs pour les enfants ayant des difficultés scolaires.

**L'intégralité du règlement scolaire est disponible sur le site de la commune [www.autigny.ch](http://www.autigny.ch).** Il peut également être consulté à l'administration communale durant les heures d'ouverture.

## Point 4 - Election d'un membre de la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions

Suite à son élection au Conseil communal, M. Olivier Marchon a démissionné de la Commission d'aménagement, de l'énergie et des constructions. Il convient de le remplacer. Un nouveau membre sera donc élu lors de la prochaine assemblée communale.

# Le conseil communal vous informe

## La révision du PAL

La révision du **PAL** (Plan d'Aménagement Local) de la commune avance. La mise à l'enquête publique est terminée. Nous devons maintenant gérer les oppositions avant de le soumettre au Canton pour validation.

## Les piscines privées

Avec l'entrée en vigueur, voici quelques années, de la LATEC et du ReLATEC, les piscines privées comme les spas et les jacuzzis sont considérés comme des objets de minime importance.

Par conséquent et conformément aux articles 139 LATEC et 85 ReLATEC, ils sont soumis à **l'obligation d'un permis de construire selon la procédure simplifiée**. La compétence pour délivrer les permis de construire appartient dans ce cas au Conseil communal.

Pour les piscines privées, les spas et les jacuzzis (quelles que soient leurs dimensions ou leurs caractéristiques), le Service de l'environnement a édicté des directives précisant clairement les conditions à respecter pour ce genre de construction, notamment en matière d'évacuation des eaux. Il appartient à l'Autorité communale de veiller au respect de ces prescriptions, conformément à l'art. 186 LATEC.

Ladite directive peut être obtenue auprès de l'administration communale ou consultée sur le site : [https://www.fr.ch/sen/files/pdf63/piscines\\_fr.pdf](https://www.fr.ch/sen/files/pdf63/piscines_fr.pdf)

## Informations pratiques

Nous avons regroupé les « Informations Pratiques » sur la dernière page de ce bulletin.

Découpez la page et conservez-la précieusement.



Totaux  
par  
chapitre

## Les Comptes 2106 de la Commune d'Autigny

Comptes Désignation	Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 ADMINISTRATION	374 809.40	142 993.05	373 440.80	130 896.80	380 032.35	132 401.70
1 ORDRE PUBLIC	87 915.75	26 762.90	76 461.61	23 964.00	76 113.00	21 459.20
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	964 377.80	135 252.75	1 033 614.35	187 661.00	985 941.45	180 677.55
3 CULTURE ET LOISIRS	111 436.10	31 596.65	173 230.80	25 600.00	136 470.95	49 842.55
4 SANTE	268 473.80	3 969.20	268 307.95	10 300.00	259 911.65	11 862.05
5 AFFAIRES SOCIALES	384 455.50	8 058.70	398 060.60	11 413.00	399 694.90	1 346.10
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	175 116.10	50.00	169 587.00		169 283.85	159.20
7 PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	387 445.35	372 965.10	371 315.00	363 500.00	424 328.75	413 714.85
8 ECONOMIE	11 834.60	628.20	36 353.00	400.00	58 080.10	6 658.20
9 FINANCES ET IMPOTS	376 909.97	2 421 583.65	307 153.80	2 454 070.00	513 113.96	2 586 118.95
TOTALISATION	3 142 774.37	3 143 860.20	3 207 524.91	3 207 804.80	3 402 970.96	3 404 240.35
<b>Résultat</b>	<b>1 085.83</b>		<b>279.89</b>		<b>1 269.39</b>	

# Les actualités de la commune

## Les nouveaux habitants

Avec leur accord, nous publions le nom des nouveaux habitants de la commune. Les élus communaux se réjouissent de faire leur connaissance et leur souhaitent une cordiale bienvenue.

- Famille Orlando, Sarah et Léa Valente Tavares
- M. Samy Melha
- Mme Laura Monney
- M. Cédric Waeber
- M. et Mme Edouard et Lucile Corrêa
- Mme Delphine Clerc
- Mme Virginie Brühlhart
- M. Denis Filipovic
- M. Jonathan Pauchard
- M. Bruno Emanuel Tomé Félix
- Mme Laure Vimal



### Monsieur Gustave Cudré-Mauroux a fêté ses nonante ans

C'est le 8 décembre que Monsieur Gustave Cudré-Mauroux a passé le cap des 90 ans.

Le conseil communal a profité de la fête organisée par sa famille pour lui offrir un cadeau et lui présenter ses meilleurs vœux d'anniversaire.



### Madame Ida Cudré-Mauroux a également fêté ses nonante ans

Le 27 février Madame Ida Cudré-Mauroux a fêté ses 90 ans. C'est autour d'un apéritif à la ferme familiale que le conseil communal a pu féliciter Mme Cudré-Mauroux.

A peine une semaine après cet agréable moment, Mme Cudré-Mauroux a eu le regret de perdre son mari Remi. Les élus communaux lui présentent leurs plus sincères condoléances.

## AES — Les efforts de Mme Sneha Chardonnens-Fromaget portent leurs fruits

Toutes nos félicitations à Madame Sneha Chardonnens-Fromaget, qui a reçu le 25 janvier 2017 l'attestation du suivi de la formation de base à l'intervention dans le cadre de l'accueil extrascolaire. Pendant près de 2 années, elle a consacré ses mercredis après-midi et quelques autres, à suivre



cette 7<sup>ème</sup> formation initiale mise en place par la Haute Ecole fribourgeoise de travail social, en collaboration avec la Fédération fribourgeoise des accueils extrascolaires (FFAES). Cette formation de base, faite en cours d'emploi est nécessaire pour valider et conforter le travail effectué quotidiennement par les intervenants /es qui accueillent les enfants de l'AES. Cette soirée a également été l'occasion d'entendre M. François Roubaty, président de la FFAES et M. Dominique

Butty, Syndic de Romont et président de l'association fribourgeoise des communes. Ce dernier a livré à l'assemblée son questionnaire sur les besoins et les responsabilités des communes.





## Opération « Coup de balai » - 24 et 25 mars 2017

L'après-midi du 24 mars à l'occasion de la journée « Coup de balai », les élèves des classes 1H à 5H de l'école d'Autigny se sont dispersés dans le village.

Accompagnés de leurs enseignantes et armés de jolis gants, ils ont ramassé de nombreux déchets sur les abords de nos routes communales. Pour clore cet après-midi, les enfants ont reçu un petit goûter bien mérité.

Un grand merci à tous les enfants pour leurs efforts.



## Incendie du stand de tir — le 26.03.2017

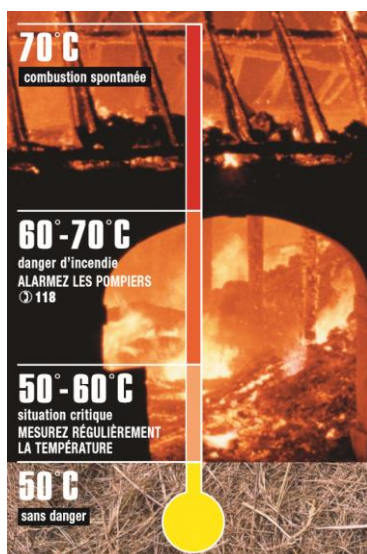


Ce dimanche matin, 26.03.2017, 10 officiers, 8 sous-officiers et 14 sapeurs, tous membres du corps des Sapeurs-Pompiers de Sarine-Ouest répondaient à l'appel. Il n'était pourtant que 6 heures 17 en ce jour de changement d'horaire. C'est que l'heure était grave, le stand de tir était en feu : « Inflammation totale ». Dans les heures qui suivirent, le rythme fut effréné : mise en place du tonne-pompe, déploiement d'une conduite de transport et de deux conduites de refoulement pour l'extinction, engagement de la caméra thermique, mise en place d'un périmètre de sécurité de 60 mètres, appel au groupe E pour couper le courant, appel d'un expert explosif ... Les pompiers du CSPi Sarine-Ouest secondés du Centre de Renfort de Romont ont rapidement réussi à maîtriser le sinistre ; ils ont pu extraire et mettre en lieu sûr le coffre-fort contenant 12'000 cartouches avant de sécuriser la bâtisse en raison du fort danger d'effondrement.

Une enquête est en cours afin de déterminer les causes de cet incendie.

Le conseil communal réitère ses remerciements à l'ensemble du corps. Il admire la bravoure et félicite l'efficacité d'un groupe de milice aux résultats professionnels.

## Un message du Cap Florian Felder, commandant du CSPi Sarine Ouest



Comme chaque année, la saison des foins va bientôt débuter ; or la fermentation de fourrage représente un réel risque d'incendie pour les exploitations agricoles.

Nous avons constaté une augmentation des fermentations de fourrage ces dernières années, notamment dû au peu de beau temps entre intempéries durant la saison de récolte.

Des sondes à fourrage sont à la disposition des agriculteurs gratuitement et peuvent être prêtées par le CSPi , sur demande - 079/ 446 24 07. Il suffit d'indiquer votre no de portable.

# Jeunes@Work

## A QUI S'ADRESSE JEUNES@WORK?

Le programme est ouvert à tout jeune diplômé:

- > Âgé entre 18 et 28 ans
- > Suisse ou titulaire d'un permis de résidence/travail valable
- > Au bénéfice d'un diplôme reconnu en Suisse (CFC, diplôme, maturité, bachelor, master,...)
- > A la recherche d'une première expérience professionnelle
- > Motivé à s'investir activement dans le programme (engagement écrit)

### Arc Jurassien

Crêt-Taconnet 30, 2000 Neuchâtel, 032 720 15 00  
Rue de la Fenatte 14a, 2854 Bassecour, 032 720 15 00  
arcjurassien@jeunesatwork.ch

### Genève

Rue du Lièvre 2-4, 1227 Les Acacias, 022 367 50 20  
geneve@jeunesatwork.ch

### Fribourg

Bd de Pérolles 55, 1700 Fribourg, 026 408 38 88  
fribourg@jeunesatwork.ch

### Valais

Rue des Condémines 36, 1950 Sion, 027 327 66 20  
valais@jeunesatwork.ch

### Vaud

Av. Parc de la Rouvraie 3, 1018 Lausanne, 021 317 06 00  
vaud@jeunesatwork.ch

## QUI SOMMES-NOUS?

- > Division de la Fondation IPT, Jeunes@Work accompagne les jeunes diplômés vers leur premier emploi
- > Né d'une initiative privée, le programme bénéficie du soutien de donateurs privés et du SECO et fait partie de l'association «Check Your Chance»

Nos objectifs:

- > Agir comme tremplin
- > Préparer les jeunes diplômés à intégrer le marché du travail en leur donnant les moyens de décrocher leur premier emploi
- > Prévenir le chômage des jeunes diplômés
- > Faciliter aux entreprises le recrutement des talents de demain



**PLACEMENT  
PREMIER EMPLOI**

COACHING GRATUIT VERS LE PREMIER EMPLOI

[WWW.JEUNESATWORK.CH](http://WWW.JEUNESATWORK.CH)



## LE PROCESSUS JEUNES@WORK

Grâce à un processus basé sur un conseil personnalisé, ce coaching gratuit prépare efficacement les jeunes diplômés à entrer sur le marché du travail.

Il leur apporte les outils nécessaires pour définir un projet professionnel réaliste et réalisable, mettre en valeur leurs talents dans un dossier de candidature performant, connaître et prospecter le marché de l'emploi, effectuer un stage en entreprise et décrocher leur premier poste.



### OBJECTIF PREMIER EMPLOI

- > Définir un projet professionnel réaliste et réalisable
- > Connaître le marché de l'emploi
- > Connaître les stratégies et les canaux de recherche d'emploi
- > Constituer un dossier de candidature performant
- > Se préparer à l'entretien d'embauche



### ACTION EMPLOI

- > Prospecter efficacement le marché de l'emploi
- > S'entraîner de manière spécifique aux entretiens d'embauche
- > Dynamiser ses recherches
- > Organiser ses démarches et en assurer le suivi
- > Décrocher un stage / un emploi



### STAGE EN ENTREPRISE

- > Tester ses compétences
- > Valider ses acquis
- > Trouver sa vocation
- > Montrer sa valeur ajoutée
- > Se faire connaître
- > Constituer un réseau
- > Être engagé

Se préparer à entrer sur le marché du travail

Mener une campagne active d'offres de services

Acquérir de l'expérience et démontrer ses compétences

Décrocher son premier emploi



# Les ligues de santé du canton de Fribourg



les Ligues de santé  
du canton de Fribourg  
die Gesundheitsligen  
des Kantons Freiburg

Route St-Nicolas-de-Flüe 2  
CP 96 / 1705 Fribourg  
Tél. 026 426 02 66  
[www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch)  
[info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch)

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez-nous.

## Ligue fribourgeoise contre le cancer



- o Aide et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- o Activités d'information et de prévention
- o Registre des tumeurs
- o [info@liguecancer-fr.ch](mailto:info@liguecancer-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- o Tél. 026 426 02 90

## diabètefribourg



- o Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- o Activités d'information et de prévention
- o [info@diabetefribourg.ch](mailto:info@diabetefribourg.ch) – [www.diabetefribourg.ch](http://www.diabetefribourg.ch)
- o Tél. 026 426 02 80

## Ligue pulmonaire fribourgeoise



- o Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- o Remise des appareils respiratoires
- o Activités d'information et de prévention
- o [info@liguepulmonaire-fr.ch](mailto:info@liguepulmonaire-fr.ch) – [www.liguepulmonaire-fr.ch](http://www.liguepulmonaire-fr.ch)
- o Tél. 026 426 02 70

## CIPRET Centre de prévention du tabagisme



- o Campagnes de prévention, aide à l'arrêt
- o [info@cipretfribourg.ch](mailto:info@cipretfribourg.ch) – [www.cipretfribourg.ch](http://www.cipretfribourg.ch)
- o Tél. 026 425 54 10

## Centre de dépistage du cancer du sein



- o La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- o Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein
- o [depistage@liguessante-fr.ch](mailto:depistage@liguessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- o Tél. 026 425 54 00

## Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo



- o Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels.
- o [voltigo@liguessante-fr.ch](mailto:voltigo@liguessante-fr.ch) – [www.liguecancer-fr.ch](http://www.liguecancer-fr.ch)
- o Tél. 026 426 00 00

## Information – prévention



- o Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité
- o Programme « santé en entreprise »
- o [info@liguessante-fr.ch](mailto:info@liguessante-fr.ch) – [www.liguessante-fr.ch](http://www.liguessante-fr.ch)
- o Tél. 026 426 02 66



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FRIEBURG

## La forêt, royaume des amphibiens

Nous connaissons la forêt pour sa production de bois, sa protection contre les avalanches ou les chutes de pierres ou encore comme espace de détente. Désormais, elle perfectionne également son accueil en faveur des amphibiens grands amateurs de sous-bois. Il faut savoir que la majorité de ces derniers passent la plus grande partie de l'année en forêt et se déplacent uniquement à la fin de l'hiver pour leur reproduction vers une zone humide. Après un court séjour en milieu aquatique, ils repartent dans leurs quartiers forestiers.



*Sonneur à ventre jaune (photo : A. Aebischer)*

Sous l'impulsion d'un programme fédéral de promotion de la biodiversité, de nombreux biotopes ont été revalorisés ou aménagés en forêt. Les sites les plus favorables se trouvent dans les zones déjà humides. La création de conditions propices aux amphibiens peut donc être développée de manière souvent très simple. Les propriétaires forestiers entreprennent alors les interventions nécessaires à leur mise en valeur. Il s'agit principalement de coupes d'éclaircies afin d'améliorer l'ensoleillement et de procurer ainsi la chaleur nécessaire au développement des œufs et autres têtards. Certains travaux de génie civil sont encore réalisés par la creuse de bassières et de petits plans d'eau.



*Grenouille rousse (photo : A. Aebischer)*

La conservation de vieux arbres et de bois mort sur ces sites apporte encore plus de diversité biologique au lieu. Ces concentrés de nature offrent alors des conditions de vie favorables aux oiseaux, insectes et à la petite faune. Il n'est pas rare d'observer le bal des libellules au-dessus des plans d'eau ou d'entendre le croassement des grenouilles vertes.



Un panneau d'information est généralement installé à proximité du plan d'eau afin de présenter les espèces indigènes du lieu. Ces biotopes offrent la possibilité d'observer le développement des grenouilles et autres tritons et d'agrémenter nos promenades forestières au rythme de paysages bucoliques. Dans le 1<sup>er</sup> arrondissement comprenant le district de la Sarine et le Haut-Lac, une dizaine de sites a été valorisée ces cinq dernières années. Ils font l'objet d'un suivi tant scientifique que technique afin d'observer leur évolution au niveau de la diversité en espèces et de s'assurer que les conditions favorables aux amphibiens perdurent. Ces entretiens périodiques sont réalisés par le personnel des équipes forestières des corporations.



Cette stratégie en faveur de la biodiversité en forêt rencontre un franc succès. La motivation des propriétaires forestiers n'y est pas étrangère non plus. De nombreux sites humides qui s'étaient au fil des ans reboisés sont à nouveau riches en espèces. C'est à n'en pas douter un bel investissement pour améliorer la qualité de notre environnement et une précieuse contribution au bien-être de notre société. Nous vous souhaitons de passionnantes observations !

*Le clic utile* [www.fr.ch/snp/fr/pub/protection\\_des\\_especes.htm](http://www.fr.ch/snp/fr/pub/protection_des_especes.htm) - [www.karch.ch](http://www.karch.ch)

*Hauterive, février 2017*

*F. Schneider, chef du 1<sup>er</sup> arrondissement forestier*





**Jacques Galley**  
**Directeur**  
**Route de Grangeneuve 19**  
**1725 Posieux**

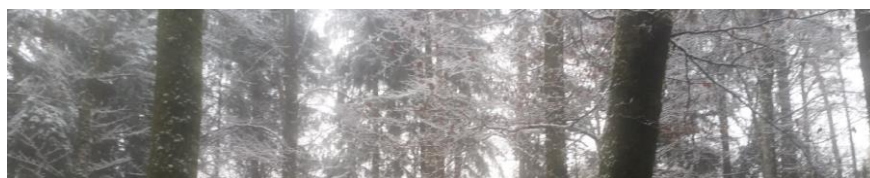
**Tél :** +41 26 305 56 53  
**Fax :** +41 26 305 56 54  
**Portable :** +41 79 301 49 81  
**Courriel** [jacques.galley@fr.ch](mailto:jacques.galley@fr.ch)

## Forêt Sarine

Vous êtes intéressés par les problèmes liés à la forêt, son exploitation, la fourniture de bois de feu, l'analyse d'arbres ou à d'autres questions concernant la forêt de manière générale.

Pour répondre aux mieux à vos attentes, Forêts-Sarine a créé un site internet dont voici le lien:

[www.forets-sarine.ch](http://www.forets-sarine.ch)



**Internationaler Tag des Waldes**  
**Journée internationale de la forêt**  
**Giornata internazionale del bosco**

## Le bois Suisse

La JIF 2017 est placée sous le signe du bois suisse. C'est une de nos rares matières premières indigènes. 535 millions d'arbres constituent les forêts suisses, soit 66 arbres par habitant. Ils ont en moyenne 100 ans. L'âge des plus vieux arbres en Suisse (ifs) est évalué à 1500 ans. Le plus grand arbre de Suisse est un sapin de Douglas de 61 m de haut qui pousse à Madiswil (BE). La réserve de bois de nos forêts atteint 427 millions de mètres cubes de bois. Au total, toutes les trois secondes un mètre cube de bois croît dans nos forêts.

Il y a pourtant de bonnes raisons d'être attentif à une provenance régionale du bois car pour toute marchandise se pose la question de la confiance, de l'appréciation et de la valeur ajoutée. Le bois d'œuvre récolté dans les forêts est confié à des artisans ou des industriels qui le transforment en produits de haute valeur. La branche génère une importante activité et contribue à la bonne santé des économies locales, souvent dans des régions périphériques. Une partie de la récolte de bois, généralement de moindre qualité, constitue une importante ressource énergétique renouvelable, à cycle court. Les produits en bois à longue durée de vie (meubles, maisons, ponts, etc.) contribuent à stocker du CO<sub>2</sub>.

A l'occasion de la JIF, un concours de mots croisés doté d'une belle palette de prix vous attend. Visitez donc

<http://www.foret.ch> - A vos crayons!



## Une nouvelle offre du Looping

**URGENT**

Le Looping est à la recherche  
de 2 personnes pour  
renforcer son Comité :

- Responsable comptable
- Responsable de manifestation ou autre

Vous êtes intéressé(e) et motivé(e) à rejoindre  
notre petite équipe, contactez sans plus attendre  
notre Présidente Marianne Clerc

par mail [maclerc69@gmail.com](mailto:maclerc69@gmail.com)

ou

par téléphone 026 477 37 94



**Le vendredi de 17:00 à 18:00**

**Début des cours le vendredi 8 septembre 2017**

**Délai d'inscription : 30 Mai 2017**

**Passé ce délai les inscriptions seront clôturées**

**Cours d'initiation**  
**( Obligatoire )**

**Cours d'entraînement**

**Renseignements**

Laurent Paolicchi  
079/ 949 77 19 ( vers 18:00 )  
[yougar@icloud.com](mailto:yougar@icloud.com)

# La bibliothèque régionale d'Avry



**La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.**

### Quand ?

mardi - jeudi - vendredi 15h - 18h  
 mercredi 15h - 19h30  
 samedi 9h - 12h  
 vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

### Quoi ?

- > plus de **20'000** documents
- > **8** documents pour un prêt d'un mois
- > Un catalogue en ligne et la possibilité de :
  - réserver des livres
  - prolonger le délai de prêt

**Ne manquez pas à la bibliothèque !**

### Le 10 mai 2017 à 19h30 : Speed-Booking

"Rendez-vous de lecteurs : échanges de coups de cœur !"

3 minutes pour donner envie de lire son livre



### Rendez-vous mensuels (sauf vacances scolaires)

- L'Heure du Conte pour les enfants : le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois, de 14h à 15h
- Né pour lire pour les tout-petits : le 3<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois, de 10h à 11h

### Information

Depuis janvier 2017 et suite à la décision de la commune de Neyruz de dénoncer la convention la liant à la bibliothèque, un tarif différencié est appliqué aux lecteurs résidant dans les communes non signataires de la convention.

Communes membres de la convention : Autigny - Avry - Chénens - Corserey - Cottens - La Brillaz - Matran - Noréaz - Ponthaux - Prez-vers-Noréaz.

		Hors convention
Enfant jusqu'à 16 ans	Gratuit	Frs. 10.-
Apprenti - étudiant	Frs. 15.-	Frs. 20.-
Adulte	Frs. 30.-	Frs. 50.-

### Pour plus d'infos...

Bibliothèque régionale d'Avry

026 470 21 42

[biblioavry@bluewin.ch](mailto:biblioavry@bluewin.ch)

<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest

Route de Matran 24

1754 Avry-sur-Matran



# A vos Agendas

## PROGRAMME JANVIER-JUIN 2017

**COMPLETEMENT CHIENNE !**  
Samedi 25 février  
Qui de plus mignon qu'un cabri ? Passons une journée à la ferme en leur compagnie.

**LA NUIT, ...**  
Samedi 18 mars  
Jeux, feu de bois et frissons - tout ce qu'il faut pour passer une chouette soirée.

**LES SECRETS DE TAURIED**  
Dimanche 23 avril  
Les mares et les haies de cette réserve naturelle nous promettent bien des surprises...

**FEITONS LA NATURE**  
Dimanche 21 mai  
Rendez-vous pour une activité 100% nature en famille.

**CUISINE SAUVAGE**  
Samedi 10 juin  
Il n'y a pas qu'au marché que l'on trouve de quoi cuisiner de délicieux plats.

**Détails et inscriptions**  
[www.pronatura-fr.ch/jeunesse](http://www.pronatura-fr.ch/jeunesse)  
ou 026 422 22 06

Les assurances sont à la charge des participants.

CUREUX DE NATURE ?

RETROUVE-NOUS CHAQUE MOIS POUR VIVRE DE NOUVELLES AVENTURES...

GROUPE  
JEUNES + NATURE  
FRIBOURG



Scanne-moi !



[www.pronatura-fr.ch/programme](http://www.pronatura-fr.ch/programme)


**pro natura**  
Fribourg, Freiburg

## A vos Agendas

### Rendez-vous à la BRA

 <p>Echange de coups de cœur, 3 minutes pour donner envie de lire son livre</p>	 <p>pour tous les enfants dès 4 ans ou pour les plus petits accompagnés d'un adulte</p>	 <p>Pour les tout-petits</p>
 <p>"Rendez-vous de lecteurs : échanges de coups de cœur !"</p>		 <p>Buchstart NÉ pour lire Nati per leggere Naschi per legger</p>
<p>Le 10 mai 2017 à 19 :30</p>	<p>Le premier mercredi de chaque moi de 14h à 15h</p>	<p>Le troisième mercredi du mois, de 10 à 11 heures</p>

### Les « Joutes inter-pompiers » - 9 et 10 juin 2017

<p>_____ 9 JUIN _____ BAR AVEC AMBIANCE DES 20H00</p>	
<p>_____ 10 JUIN _____ CORTEGE SUR LE THEME DES POMPIERS D'ANTAN A 8H15 JEUX DES 9H00 CONCOURS DE DESSIN DES ECOLES D'AUTIGNY-CHENENS-COTTENS RESTAURATION BAR</p>	

### La Jeunesse prépare un spectacle

<p><b>La Jeunesse d'Autigny a le plaisir de vous préparer un théâtre !</b></p> <p>Les représentations auront lieu à la halle polyvalente d'Autigny aux dates suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vendredi 20 octobre 2017</li> <li>• Samedi 21 octobre 2017</li> <li>• Dimanche 22 octobre 2017</li> <li>• Vendredi 27 octobre 2017</li> <li>• Samedi 28 octobre 2017</li> </ul>	
---	--



# Informations pratiques

## Fermeture du bureau communal

Comme à l'accoutumée, le bureau communal sera fermé durant les traditionnels ponts du printemps, ainsi que le jour de la fête du travail, à savoir :

- Lundi 1er mai 2017
- Vendredi 26 mai 2017 (Ascension)
- Vendredi 16 juin 2017 (Fête-Dieu)

## Récolte des objets encombrants et de la ferraille, (Ch. des Esserts 9)

- Samedi 18 mars 2017 de 9h00 à 12h00
- Samedi 17 juin 2017 de 9h00 à 12h00
- Samedi 16 septembre 2017 de 9h00 à 12h00
- Samedi 20 janvier 2018 de 9h00 à 12h00

## Nettoyages d'été

- Pour aider les concierges aux grands nettoyages de la halle et de l'école, le Conseil communal recherche des jeunes personnes, **dès 14 ans révolus**, désirant gagner quelques sous durant leurs vacances et prêtes à fournir un travail de qualité.
- Les travaux se dérouleront du **17 au 21 juillet 2017**.
- Les intéressés sont priés de contacter l'administration communale, jusqu'au **31 mai 2017**, au 026/477.16.25 ou par courriel, à l'adresse [commune@autigny.ch](mailto:commune@autigny.ch).

## AES, inscription pour la rentrée 2017-2018

Les inscriptions à l'AES pour la rentrée scolaire 2017-2018 sont ouvertes **jusqu'au 30 juin 2017**. Ensuite, celles-ci seront validées selon les disponibilités d'accueil.

Nous vous rappelons que l'inscription de votre/vos enfants à l'AES doit être effectuée ou renouvelée pour chaque année scolaire.

Les formulaires d'inscription sont à disposition sur le site internet de la commune. **Les plages horaires seront ouvertes en fonction des demandes !**

## Réduction des primes d'assurance-maladie

Les demandes de réduction des primes d'assurance-maladie sont à présenter **au plus tard le 31 août** de l'année en cours. Le formulaire "Demande de réduction des primes" doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année en cours. La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

## Changement de locataires

Conformément à la loi du 16 novembre 2009 modifiant la loi sur le contrôle des habitants, nous vous rappelons que les propriétaires sont tenus d'informer l'administration communale des locataires qui arrivent ou quittent leur logement.

## Taille des haies

Afin d'assurer la visibilité et la sécurité des usagers dans le village, nous prions tous les propriétaires de tailler régulièrement leurs haies vives en bordure des routes communales (art. 94 et 95 de la loi sur les routes). Le non-respect de cette loi engage la responsabilité des propriétaires